

ENJEUX FINANCIERS DES CSP (EX-DSP) ET DES PPP

Négocier, suivre et optimiser un contrat au niveau local

2 JOURS, 14 HEURES

GESTION ET FINANCES LOCALES CODE : GFI11

Objectifs de la formation

Piloter et suivre une CSP ou un PPP au niveau d'une collectivité locale

Maîtriser les outils d'analyse financière d'un contrat

Définir une stratégie de négociation et de suivi en fonction des enjeux propres aux services délégués et des contraintes de la collectivité

Parmi nos formateurs

■ Cabinet Michel KLOPFER Cabinet Michel KLOPFER Référence française en matière de finances locales,

Public concernés

■ Élu national ou local ; Directeur des Finances ; Responsable des Finances ; Membre d'association de collectivités locales ; Agent au service des finances ; Professionnels travaillant en lien avec les collectivités locales

Critères d'admission

Aucun pré-requis n'est nécessaire

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. Sessions en virtuel : 1 075,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes <20.000 hab. Sessions Paris : 1170,00 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. Sessions en virtuel : 1 345,50 €HT
- Promo d'été -10% : Communes >20.000 hab. Sessions Paris : 1440,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1600,00 €HT

Connaître le mode de fonctionnement des contrats de CSP (ex-DSP) et des PPP

- Panorama des types de délégation : usager totalement solvable, partiellement solvable ou plus que solvable
- Répertorier les différents modes de gestion et leurs implications financières et en termes de partage des risques avec le secteur privé : concession, affermage, régie, contrat de partenariat public-privé
- Le calcul actuariel : principales notions et application à l'analyse financière d'une CSP ou d'un PPP

 https://formations.lagazettedescommunes.com | 01 79 06 78 53 | formations@lagazettedescommunes.com

Appréhender la comptabilité privée : principales notions et agrégats/indicateurs à suivre plus particulièrement lors de l'analyse des comptes d'un délégataire

Piloter et suivre une CSP ou un PPP au niveau d'une collectivité locale

- Connaître les enjeux liés au choix du mode de gestion
- Construire une évaluation préalable : méthode, critères de choix, enjeux fiscaux et financiers
- Rédiger un règlement de consultation : définition des paramètres du futur contrat, choix des critères de jugement des candidatures et des offres, élaboration du modèle financier
- Faire l'analyse des candidatures, l'analyse des offres et définir votre stratégie de négociation
- Finaliser votre contrat et la rédaction du rapport justifiant le choix de la collectivité

Procéder à l'analyse des comptes d'un délégataire

- Comprendre la structure des comptes d'une CSP : règles de présentation, niveau d'information minimal devant être sollicité, précautions d'usage
- Intégrer la notion de « valeur actuelle nette » et ses implications en matière de DSP/PPP
- Intégrer la notion de « taux de rendement interne » (opérationnel, financier) et ses enjeux lors de l'analyse et de la négociation d'une DSP
- Les autres points de vigilance : flux intra-groupe et marges cachées, produits constatés d'avance, cohérence des différents tableaux financiers, valorisation des frais de structure, solidité du plan de financement...

Négocier les clauses des contrats à incidence financière

- Clarifier le statut des différents biens : biens de retour, biens de reprise et biens propres, règles d'amortissement et calcul de la valeur nette comptable des investissements en fin de contrat
- Passer les provisions pour gros entretien et renouvellement : du statut des provisions à leur traitement
- Élaborer une clause de retour à meilleure fortune : intérêt et solutions possibles
- Maîtriser les règles d'indexation
- Traiter les clauses fiscales et la gestion de la TVA
- Calcul et rythme de versement des différents flux collectivité-entreprises
- Intégrer les modalités de résiliation anticipée du contrat : quelles sont les règles d'indemnisation possibles selon les différents cas de figure

Dates

Paris Classe virtuelle

29-30/10/2025 29-30/10/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de

la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360 Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.